



## MAIRIE de COUME

37 bis, rue Principale  
**57220 COUME**  
Tél./Fax 03 87 35 92 67  
Mail : mairie.coume@wanadoo.fr

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 24 septembre 2021

Etaient présents : Mrs BRUN, DECHOUX, MULLER J-F, MULLER G, SCHUTZ, JAGER, BOUR et KREMER,

Mmes WEISSE, RESLINGER, KERN, BERVILLER et SCHAUB

Etaient absents : HARTARD et GRESSET

La séance est ouverte à 18 heures par M. BRUN Jean-Michel, Maire de COUME qui a remercié les conseillers pour leur présence. L'ordre du jour de la séance portait sur l'examen des points suivants :

#### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 juillet 2021.**

Le procès-verbal du 18 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

#### **1) CARTE COMMUNALE**

- **Actualité**

Le Maire informe le CM que le SCOTAM a rendu un avis favorable pour le projet de révision de la carte communale le 24/08/2021 avec quelques modifications introduites suite à l'enquête publique. La nouvelle carte communale de COUME sera soumise au Conseil communautaire de la CCHPB le 30/09 prochain. La carte communale sera exécutoire entre mi-novembre et fin novembre.

- **Point lotissement**

Le Conseil municipal valide le nom de « rue de la Fontaine » au projet de lotissement. Les études de la loi sur l'eau et l'avant-projet d'aménagement sont en cours. Tous les propriétaires contactés ont émis un avis favorable pour la vente des terrains. Le prix de l'are n'a pas encore été fixé.

#### **2) RESTRUCTURATION MAIRIE**

## • Etat d'avancement

Au stade de l'avant-projet définitif, le coût des travaux est estimé à 599 985.86€

Le permis de construire ainsi que la notice d'accessibilité ont été déposés le 24 août dernier au service instructeur de la CCHPB.

Les financements accordés à ce jour sont :

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| DETR                         | 172 949,93 € |
| DSIL France Relance          | 76 318,00 €  |
| Département Moselle Ambition | 110 000,00 € |

Des financements complémentaires sont espérés de la région Grand Est pour la salle communale et la performance énergétique.

Les étapes à venir :

- Lancement du dossier de consultation des entreprises
- Déménagement de la mairie, le Maire demande la mobilisation du CM pour vider les locaux et réinstaller la mairie et l'atelier municipal.

### 3) PERISCOLAIRE

Le Maire informe le CM des modifications apportées au fonctionnement de l'accueil périscolaire, lesquelles ont été examinées par la commission municipale aux affaires scolaires et périscolaire le 6 août à savoir :

- le non-renouvellement des contrats de travail de Mme LESAGE Laurence
- la gestion administrative (inscriptions et réservations hebdomadaires) et financière (facturation) par la mairie

Le CM autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un agent de la CCHPB à raison de 23 heures par semaine pour assurer l'accueil périscolaire de Coume et les tâches techniques qui s'y rattachent à compter du 1er septembre 2021. Le CM vote les tarifs suivants à appliquer à compter du 2/09/2021 pour la participation des familles aux frais de fonctionnement de l'accueil périscolaire. Les enfants sont accueillis les : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le tarif du matin est de 1,50€, le tarif du midi est de 5,50€, le tarif du soir est de 3,00€ et le tarif de la journée complète est de 10,00€.

### 4) RECYCLAGE DECHETS

Le Maire informe le CM qu'une réunion sur le recyclage s'est tenu le 8 et 9 juillet dernier pour évoquer un sujet délicat celui du tri sélectif et la mise en place de nouvelles consignes de tri des déchets ménagers. Si la qualité du tri ne s'améliore pas, le coût de la prestation de collecte et traitement des ordures ménagères continuera d'augmenter. En effet la Taxe Générale sur les activités polluantes (TGAP) passera de 27€ la tonne en 2021 à 65€ la tonne en 2025. Après avoir entendu les explications du Maire sur la nécessité de trouver ensemble la solution la plus optimale dans la simplification du geste de tri, le CM se prononce en faveur de la collecte de proximité en point d'apport volontaire. En 2022, une première étape interviendra avec la mise en place de container pour les fibreux (journaux, papiers, etc..) En 2023, ce sont des points d'apports pour les légers (déchets recyclables actuellement collectés en sacs orange) qui seront installés dans la commune. Un troisième site de collecte rue de la forêt pourrait être mis en service dans la rue de la forêt.

## 5) DECISIONS FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES

- **Fêtes et cérémonies**

### Repas des anciens

Le Maire informe le CM que le repas des anciens est maintenu au 17 octobre prochain avec passe sanitaire obligatoire.

Le Conseil municipal décide de fixer à 64 ans l'âge minimum requis pour les invités.

### Vœux du Maire

L'organisation de la manifestation dépendra de l'évolution de la crise sanitaire.

### Moselle Déracinée

Le maire rappelle que la manifestation Moselle Déracinée est maintenue. La commune de Coume accueillera une délégation le 30 octobre prochain de 11h30 à 14h30. Le Maire sollicite l'aide du CM pour le montage de l'exposition ainsi que le service du vin d'honneur. Une journée « portes ouvertes » sera organisée le 31 octobre pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de visiter l'exposition.

- **Achat auto laveuse**

Sur proposition du Maire, le CM approuve le devis présenté par la société DEMA PRO pour l'acquisition d'une auto laveuse pour la salle des fêtes. La dépense s'élève à 2 000€ HT soit 2 400 TTC

- **Contrat Soléus pour le contrôle des équipements sportifs et récréatifs**

Le Maire avise le CM de l'obligation pour la commune d'effectuer un contrôle annuel des équipements sportifs et récréatifs. Le Maire informe le CM avoir reçu une proposition de contrat de la société SOLEUS, portant sur une durée de 1 an et renouvelable par tacite reconduction pour un montant annuel de 205€ HT soit 246€ TTC. Le CM autorise le Maire à signer le contrat.

- **Remboursement Allianz pour sinistre rue de la Forêt du 01/04/2021**

Le Conseil municipal accepte le versement de 1225,38€ par ALLIANZ ASSURANCES en date du 29 juillet 2021 correspondant au remboursement partiel d'un sinistre survenu le 01/04/2021 rue de la Forêt.

- **Demande de subvention de la 1<sup>ère</sup> Gestion/Administration du Félix Mayer de Creutzwald pour un séjour culturel, civique et professionnel**

Après avoir pris connaissance du courrier daté du 2 juillet dernier du Lycée Félix Mayer de Creutzwald sollicitant la commune de Coume pour l'obtention d'une subvention pour un projet culturel, civique et professionnel, le CM décide de ne pas donner suite.

- **Programme Forestier 2022**

**Prix du bois d'affouage et cessions 2022**

Sur proposition du Maire, le CM fixe pour la campagne 2022 le prix du bois d'affouage à 12 € le stère pour les habitants de la commune et à 13 € HT le stère pour le bois en cession réalisé par des personnes extérieures à la commune. Le CM désigne comme garants Mrs DECHOUX Raymond, GRESSET Guy et SCHUTZ Alexis

**Replantation parcelle grillagée en forêt communale**

L'appel d'offre pour la réalisation de travaux aura lieu en octobre 2021. Les travaux sont reportés à 2022 en raison de la pénurie actuelle de plants. Le Maire rappelle que le projet concerne la plantation de 4,37 hectares. Le montant des dépenses est estimé à 38 165,80€ HT. La commune a obtenu 80% de subvention sur le projet soit 30 532,64€. Le reste à charge de la commune est de 7 633,16€.

**Devis ONF plan de relance**

Le Maire présente le devis de l'ONF pour l'assistance administrative et technique pour l'opération de reboisement dans le cadre du plan de relance. Le CM donne son accord pour la signature du devis pour un montant de 1 500,00€ HT.

**Devis ONF pour les travaux forestier 2022**

Après avoir entendu les explications du Président de la commission de la forêt, le CM approuve l'état prévisionnel des dépenses et recettes pour 2022. Les dépenses sont estimées à 18 192,20€ HT pour une recette escomptée de 49 903€. Le CM approuve le devis de l'ONF pour les travaux de cubage et d'assistance technique pour 3821,85€ HT soit 4586,22€ TTC.

6) **DIVERS**

- **Fleurissement**

Le Maire remercie Muriel BERVILLER pour son investissement pour la campagne de fleurissement 2021, son aide pour les jobs d'été et l'opération de plantation du mur de l'Eglise qui est en cours. Les travaux seront à organiser pendant la période automne/hiver.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Jean-Michel BRUN,

Le Maire

